



DIVISION REGIONALE

JEUNES

SAISON 2018

PAR EQUIPES DE CLUBS

Version du 01 / 10 / 2017

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

RÈGLEMENT DE LA DIVISION RÉGIONALE

ARC CLASSIQUE JEUNES

OBJECTIFS :

La Division Régionale Jeunes a pour objectif de permettre aux clubs de préparer des jeunes aux différents tirs par équipes.

Saison 2017-2018 :

Compte tenu de la dimension de la nouvelle région, la Division Régionale Jeunes sera divisée en plusieurs zones en fonction des équipes inscrites, afin d'éviter des déplacements trop importants et trop onéreux.

Pour chaque zone, seront ouvertes les catégories benjamins/minimes mixte ou non et cadets/juniors mixte ou non.

DÉROULEMENT DE LA DIVISION RÉGIONALE JEUNES :

Phase 1 : deux manches en tir Olympique avec finales dans chaque zone.

Phase 2 : les équipes sélectionnées dans chaque zone lors de la phase 1 disputent la finale.

Composition des équipes :

La mixité H/F est admise pour la DR Jeunes.

Le club ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie.

- L'équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum.
- La règle des transferts est la règle nationale.
- Les tireurs d'une équipe peuvent être différents en cours de saison.
- Tenue identique (de club ou blanche) pour toute l'équipe.
- La composition de l'équipe, transmise au club organisateur lors de l'inscription, peut être modifiée le jour de la compétition (dépôt et signature du capitaine de la composition de l'équipe au greffe).

Une réunion des capitaines d'équipes aura lieu avant les matches.

Inscriptions :

Les clubs qui souhaitent participer à la DRJ s'inscrivent en retournant le bulletin d'engagement accompagnée de son règlement.

L'inscription devra arriver au Comité Régional d'Occitanie avant le **20 Novembre 2017**.

Le Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie publiera sur son site :

- la liste des équipes engagées dans la compétition DRJ dans chaque catégorie.
- le nombre de zone et sa composition.
- Inscription par équipe : 80 euros par équipe pour les épreuves de la phase 1(chèque libellé à l'ordre de Comité Régional Tir à l'Arc Occitanie).
- Les organisateurs percevront l'ensemble des engagements des clubs inscrits dans leur zone même en cas de forfait.

La compétition :

2 catégories :

- Mixtes Benjamins/Minimes en arc classique.
- Mixtes Cadets/Juniors en arc classique.

Tir de qualifications

Distance de tir et blason.

CATEGORIE	DISTANCE	BLASON
BENJAMINS	30 M	80
MINIMES	40 M	80
CADETS	60 M	122
JUNIORS	70 M	122

Duel

Distance de tir et blason.

CATEGORIE	DISTANCE	BLASON
BENJAMIN/MINIME	30 M	80
CADET/JUNIOR	60 M	122

3 archers titulaires et 1 remplaçant qui peut entrer au début de chaque volée ;

Duel avec tir en rotation en 2 minutes.

1 volée d'entraînement avant le 1er match.

Match en sets de 4 volées de 6 flèches maximum (2 flèches par archer).

Volée gagnée = 2 points

Volée égalité = 1 point

Volée perdue = 0 point

L'équipe gagnante est la 1ere avec 5 points

En cas d'égalité dans un match : tir de barrage selon règlement fédéral

L'égalité apporte 1 point soit 5 à 4 sur le match.

Répartition des duels :

Avec le nouveau règlement FFTA, la compétition se fera par élimination directe avec des tableaux montants (équipes gagnantes) et descendants (équipes perdantes).

En fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque zone, nous utiliserons le tableau adéquat permettant à l'ensemble des clubs participant de disputer les duels.:

Attribution des points par manche

En fonction du nombre d'équipes engagées par zone, une attribution de points sera faite selon le règlement national.

Pour exemple : 8 équipes et moins

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	9	6	4	2	1

Une pénalité équivalente à la moitié des points de l'équipe classée 1^{ere} est prévue en cas de non-participation de l'équipe complète à une manche (tir de qualification et matchs).

Aucun point à une équipe incomplète au tir de qualification (pas de matchs)

Classement final de la phase 1 de la Division Régionale Jeunes

Le classement final de la phase par zone se fait en additionnant le nombre de points acquis après les deux manches.

En cas d'égalité du nombre de points entre les équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité:

1. Le meilleur total des scores de qualification (scores des 3 archers) obtenus sur les 2 manches de DRJ.
2. Tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein du groupe.

Mode de sélection pour la finale régionale :

Pour chaque catégorie, 16 clubs sont qualifié pour la finale régionale.

Si deux zones constituées :

- Les quatre premières équipes de chaque zone sont qualifiées.
- Les huit autres équipes sont qualifiées en fonction du classement national (hors équipes qualifiées selon point précédent).
-

Si trois zones constituées :

- Les trois premières équipes de chaque zone sont qualifiées.
- Les sept autres équipes sont qualifiées en fonction du classement national (hors équipes qualifiées selon point précédent).
-

Si quatre zones constituées :

- Les deux premières équipes de chaque zone sont qualifiées.
- Les huit autres équipes sont qualifiées en fonction du classement national (hors équipes qualifiées selon point précédent).

Finale régionale :

Les équipes sélectionnées disputeront cette épreuve.

Elle se déroulera sur le même format que les manches de la phase 1.

Inscription par équipe : 40 euros (chèque libellé à l'ordre du CRTAO).

Équipe championne Comité Régional de tir à l'Arc d'Occitanie

L'équipe gagnante de cette finale dans chaque catégorie sera déclarée Championne Régionale d'Occitanie en DR Jeunes